



CONTRAT DE LOCATION D'HEBERGEMENT

Loueur :

Camping des Platanes ***

41, route de la Mothe - 89120 Charny

Tél. - Fax : 03 86 91 83 60

Site : www.campingdesplatanes.com Mail : campingdesplatanes@wanadoo.fr

Camping 3 étoiles Tourisme, 82 emplacements, ouvert du 15 mars au 30 octobre

Arrêté de classement n°PREF-DCT-2008-0418 du 07-05-2008. Siret : 482 245 131 00016

Locataire

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Tél /fax :Mail :

H ébergement :

Mobile home n° Année : Surface: ... m2, terrasse:..... m2

.....chambres : 1 lit double (140*190) - 2 lits simples (90*190) - 1 convertible 2 places

(130*190)personnes maximum

Toutes les résidences locatives sont meublées et totalement équipées avec chauffage électrique et/ou radiateur à gaz

Les chambres avec couverture, oreillers (les draps ne sont pas fournis)

Les cuisines avec réfrigérateurs, micro-ondes, plaques de cuisson, vaisselle...

Les sanitaires avec douches, lavabo, WC séparés (les serviettes de toilettes ne sont pas fournies)

Les terrasses avec mobilier de jardin et parasol

Réservation : fiche de séjour jointe.

Dates du séjour : du.....au.....

Participants : Adultes :Enfants.....

Prix : (tarifs détaillés joints) :

Les frais de réservation, d'eau, d'électricité et de gaz sont compris, pas de taxe de séjour. .

Confirmation de réservation

Pour confirmer votre réservation et la rendre définitive, nous vous prions de bien vouloir nous retourner un chèque de :.....€ à l'ordre du *Camping des Platanes*, correspondant à 25 % du montant de votre séjour ainsi qu'un exemplaire du contrat ci-joint.

Règlement :

• La réservation n'est effective qu'après réception du contrat signé et règlement d'un acompte de 25 % du montant du séjour. Le solde doit être versé à l'arrivée.

- En cas d'annulation avant la date d'arrivée, une somme égale à 25% du prix du séjour (l'acompte) sera acquise au camping.
Nous joignons un formulaire d'assurance annulation.

- Heures d'arrivées :

- Semaine : du samedi 15h au samedi suivant avant 10h

- W-E : du vendredi 14h au dimanche 18h

- Caution :

Chaque hébergement locatif fait l'objet d'un inventaire détaillé. Une caution contre la dégradation de 300 € sera réclamée à l'arrivée et restituée, après inventaire, dans les 7 jours.

- Nettoyage : Le nettoyage du locatif est à la charge du locataire qui restituera son hébergement en état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, un forfait de 40 € pour nettoyage par nos soins sera facturé. Une caution de 40 € vous sera demandée à l'entrée des lieux et restituée après contrôle.

- Animaux :

Les animaux sont admis dans les résidences mobiles. Seuls les animaux tenus en laisse, tatoués, vaccinés : seront acceptés dans le camping, hors 1ère et 2^{ème} catégorie, se munir du carnet de vaccination à jour. Merci de prévoir leur couchage.

- Assurance :

Le locataire est responsable des dégâts commis et pour cela devra prévoir une Attestation d'assurance extension villégiature incluse son contrat d'assurance multirisque - habitation principale.

Date : Signature

précédée de la mention « *Lu et Approuvé* »